

FSRAFinancial Services Regulatory
Authority of Ontario

Ontario

ARSFAutorité ontarienne de réglementation
des services financierswww.fsrao.ca/fr

Mise à jour trimestrielle sur le

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations

Le 30 juin 2020

5160 Yonge Street
16th Floor
Toronto ON
M2N 6L9
Telephone: 416 250-7250
Toll free: 1 800 668-0128

5160, rue Yonge
16e étage
Toronto (Ontario)
M2N 6L9
Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité générale et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) en Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires de régimes de retraite et d'entamer un dialogue en amont avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Il peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir en place un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur impact et des stratégies d'atténuation des risques pour obtenir les résultats souhaités et être en mesure de surmonter certaines difficultés. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime à absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et la probabilité de procurer les prestations promises selon plusieurs résultats possibles pouvant découler des stratégies de placement et de financement est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 30 juin 2020

Avec le redressement des marchés des capitaux au cours du trimestre terminé le 30 juin 2020, le ratio de solvabilité projeté médian a augmenté à 90 %.

- On estime qu'environ les trois quarts des régimes présentent des taux de rendement des placements supérieurs à 10 % au cours du deuxième trimestre de 2020, mais l'impact est en partie contrebalancé par la baisse des taux d'actualisation de la solvabilité au cours du trimestre.
- Une telle situation a occasionné un fléchissement du ratio de solvabilité projetée médian à 85 % au 30 juin 2020, en baisse par rapport à 85 % à la fin de mars.
- Selon les projections, 26 % des régimes de retraite devraient être entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 30 juin 2020, tandis que 36 % devraient afficher un ratio de solvabilité inférieur à 85 %.

Lorsque l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'éclosion de la COVID-19 était une pandémie le 11 mars 2020, les indices des marchés boursiers mondiaux ont brusquement chuté à leurs niveaux les plus bas de l'année juste avant la fin du trimestre terminé le 31 mars 2020. Heureusement, les craintes d'une détérioration continue ne se sont pas concrétisées et les marchés des capitaux se sont redressés au deuxième trimestre 2020, alors même que l'économie était limitée par les efforts déployés pour contenir l'épidémie. Malgré le rebond de la valeur des actifs connu au cours du dernier trimestre, la grande majorité des régimes ont commencé l'année avec un niveau de capitalisation plus solide selon l'approche de solvabilité. De nombreux administrateurs de régimes examinent ou ont examiné leurs stratégies de financement et d'investissement afin d'être en mesure de gérer leurs régimes avec prudence tout au long du cycle – et ceux qui ne l'ont pas encore fait sont fortement encouragés à le faire.

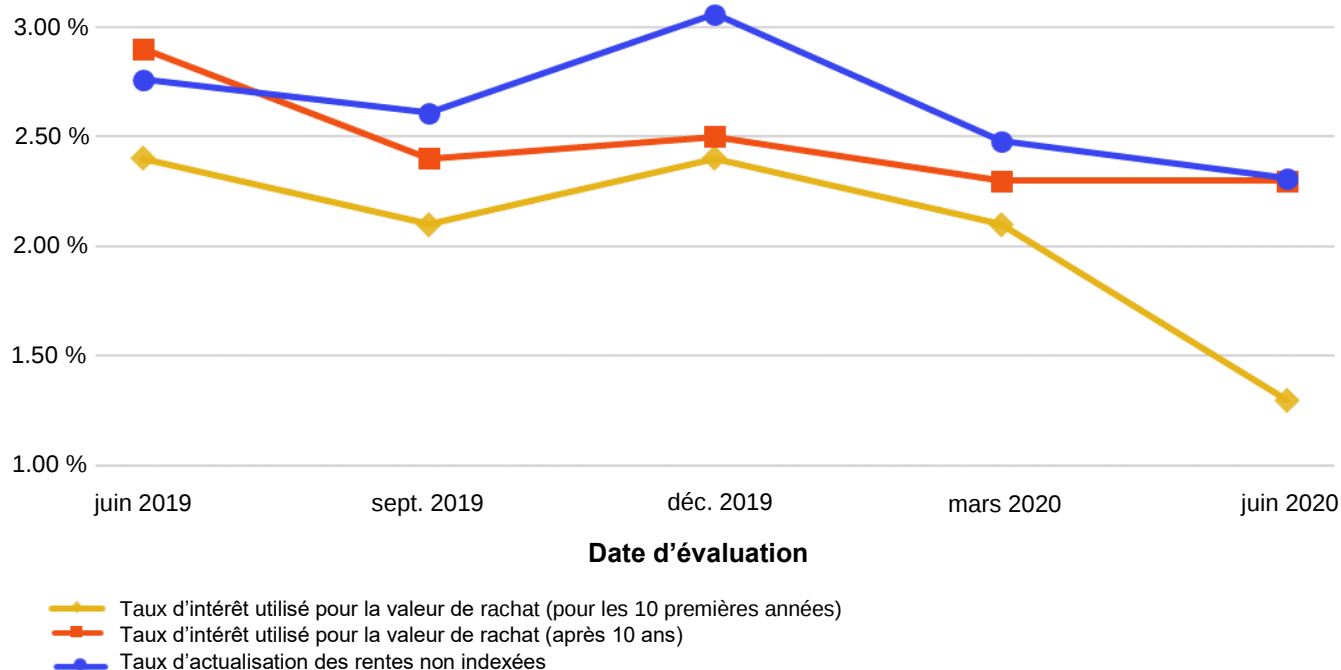
Solvabilité projetée au 30 juin 2020	T2 de 2020	T1 de 2020	T4 de 2019
Ratio de solvabilité médian	90 %	85 %	99 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	26 %	14 %	48 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	38 %	35 %	42 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	36 %	51 %	10 %

La solvabilité projetée des régimes de retraite s'est grandement améliorée au cours du deuxième trimestre de 2020. L'augmentation de 5 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 mars 2020 est attribuable :

- aux rendements solides des régimes de retraite dus au redressement des marchés des capitaux au cours du deuxième trimestre de 2020;
- les estimations de rendement moyen au deuxième trimestre de 2020, brut et net, après dépenses, se chiffrent à 11,1 % et à 10,9 %, respectivement;

- à une diminution des taux d'actualisation de la solvabilité :
 - le taux d'actualisation de la valeur de rachat applicable aux 10 premières années a connu une baisse significative de 0,80 %, atteignant un creux historique. Toutefois, les taux d'actualisation de la solvabilité applicables pour des durées plus longues ont été relativement stables.

Taux pour la valeur de rachat et l'approximation des rentes non indexées

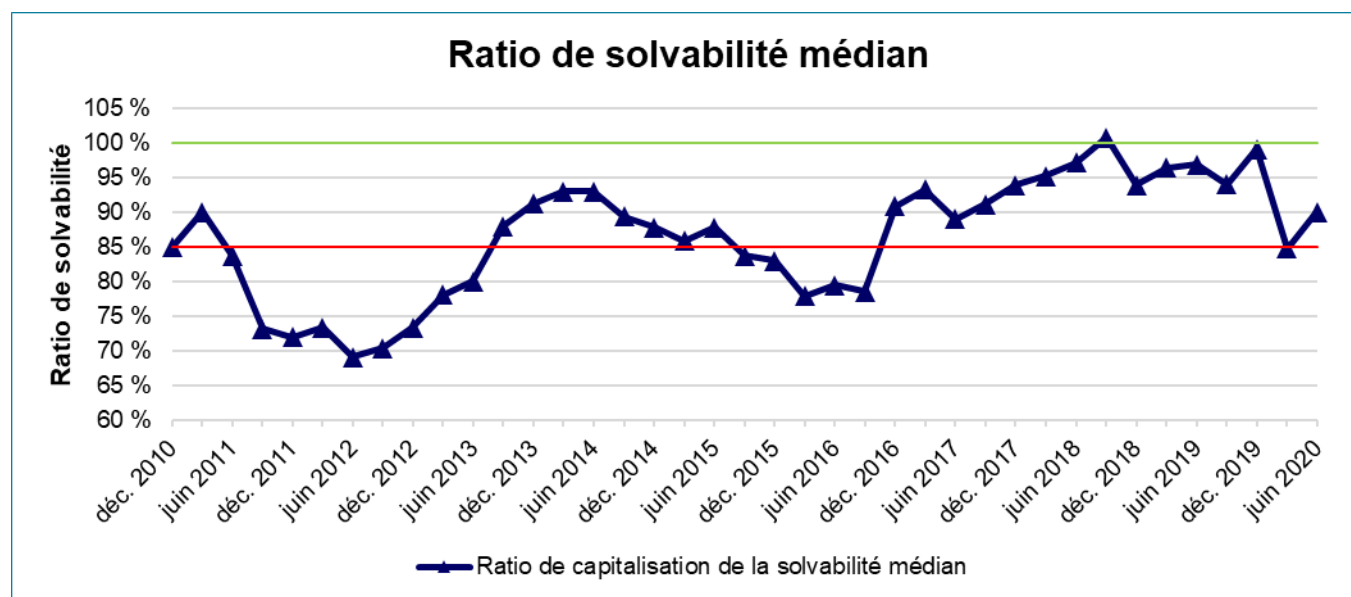


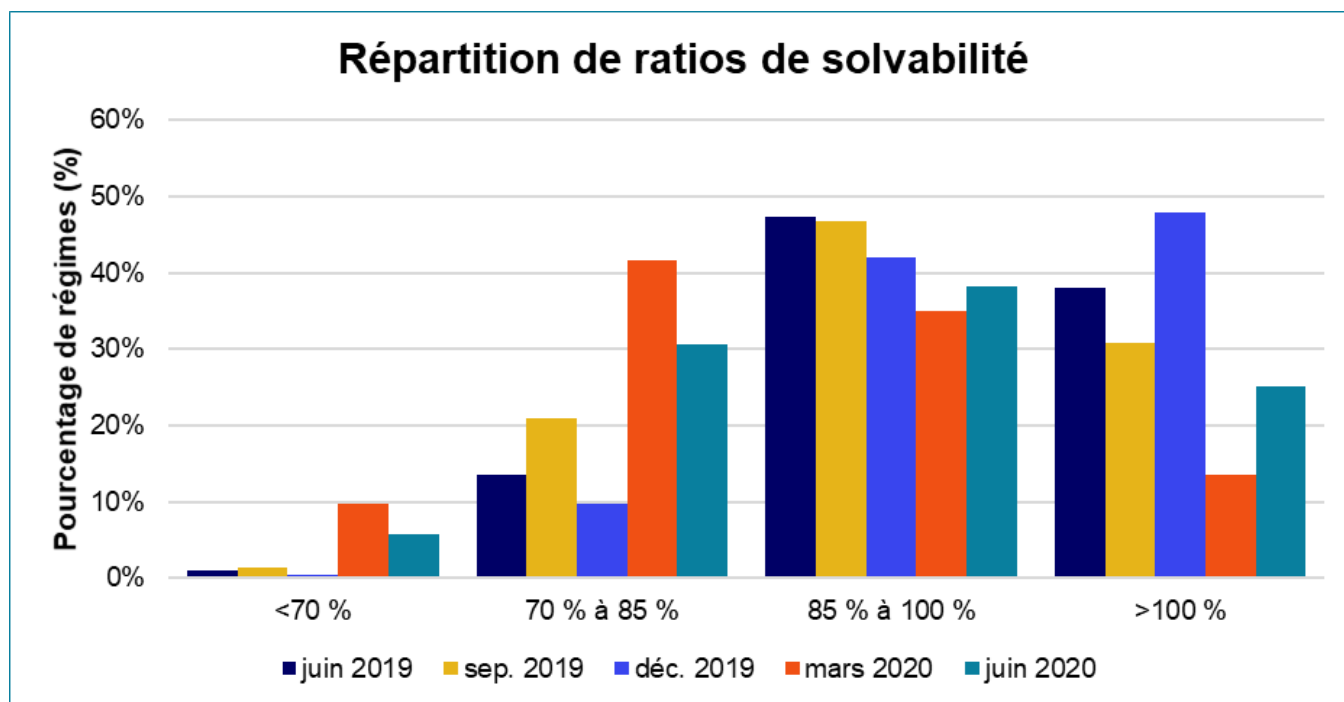
¹ D'après un bloc de durée moyenne, à des fins d'illustration.

Canada, et d'autres pays, ont heureusement constaté une baisse du nombre de nouveaux cas de COVID-19 par rapport aux valeurs de pointe antérieures, bien que certains pays connaissent encore malheureusement une augmentation du nombre de nouveaux cas. Les provinces canadiennes et d'autres parties du monde ont commencé à planifier la réouverture de leur économie, en proposant une voie vers un accroissement de l'activité économique.

Les conjonctures américaines et canadiennes se sont améliorées. Les marchés boursiers se sont nettement redressés, avec une hausse de 21 % de l'indice S&P 500 et une hausse de 17 % de l'indice composé S&P/TSX pour le trimestre. De même, les indices de référence des prix du pétrole ont connu un rebond par rapport aux indices les plus bas de cette année, mais ils demeurent en deçà des niveaux de l'année dernière. Sur le plan économique, le produit intérieur brut réel devrait avoir diminué de façon spectaculaire au Canada et dans de nombreux autres pays. En mai, le taux de chômage au Canada a augmenté rapidement, passant à 13,7 % par rapport à 5,6 % en février, et l'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) de -0,4 % se situe en dessous de la fourchette cible de la Banque du Canada.

Les politiques budgétaires et monétaires demeurent favorables. Aux États-Unis, les particuliers et les entreprises ont reçu des fonds en vertu de la CARES Act et des discussions sont actuellement menées pour un autre grand programme de secours qui pourrait suivre. La Réserve fédérale a poursuivi ses achats d'actifs sélectionnés pour soutenir le fonctionnement des marchés et a maintenu la fourchette cible du taux des fonds fédéraux de 0 % à 0,25 % pour le trimestre. Au Canada, le Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 prévoit 212 milliards de dollars pour fournir un soutien direct aux particuliers et aux entreprises. La Banque du Canada a augmenté la liquidité des marchés de financement au moyen de programmes d'achat d'actifs et a maintenu son taux cible de financement à un jour à 0,25 % tout au long du trimestre.





Méthodes et hypothèses

- Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés pour chaque régime (actifs et passifs) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 juin 2020 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - on a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'étaient pas directement pris en compte dans les sorties de trésorerie, mais l'ont été indirectement dans les gains nets, après dépenses, des investissements;
 - les passifs estimatifs ont été calculés dans le respect des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires pour les valeurs actualisées des rentes et à l'aide des conseils courants pour les coûts estimés d'achat des rentes en vigueur à la date des projections.

2. Les taux nets réels de chaque régime sont calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le sommaire des renseignements sur les placements (SRP) le plus récent. L'estimation des rendements, le cas échéant, devait être réalisée à partir des renseignements sur la répartition des avoirs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau suivant résume les répartitions d'actifs inscrites au SRP par principale catégorie d'actifs, à partir des renseignements les plus récents consignés dans le SRP :

Trésorerie	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe ²	Actif immobilier	Autres
2,4 %	21,4 %	21,5 %	48,8 %	4,7 %	1,2 %
² 50 % en obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et 50 % en obligations à long terme FTSE TMX.					

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire Universe FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX à long terme
T2 de 2020	17,0 %	14,2 %	5,9 %	11,2 %
T1 de 2020	-20,9 %	-13,3 %	1,6 %	0,2 %
T4 de 2019	3,2 %	6,3 %*	-0,8 %	-1,9 %
T3 de 2019	2,5 %	1,9 %	1,2 %	2,5 %